

Pose de la première pierre du programme immobilier Convergences

Jeudi 8 octobre 2026

Dossier de presse





Perspective extérieure du hall ambulatorio du programme Convergences, au CHU d'Angers.

© AIA Life Designers architecture / adagp 2026 – image Airstudio

En 2023, l'État donnait son feu vert au programme immobilier Convergences du CHU d'Angers visant à moderniser la prise en charge des patients, regrouper et réorganiser les Urgences, les blocs opératoires, l'imagerie et les soins critiques de l'établissement d'ici à 2037. Après une phase préparatoire de plusieurs mois, la construction de Convergences 1 a débuté cet été. La première pierre de ce projet architectural porté par le cabinet AIA Life Designers a été posée ce 8 octobre 2026 en présence de Cécile Jaglin-Grimonprez, Directrice générale du CHU d'Angers, Sébastien Delescluse, Directeur général de l'ARS Pays de la Loire, Christophe Béchu, maire d'Angers. L'occasion de vous présenter l'avancée de ce chantier et les enjeux organisationnels de ce programme à 475,1 millions d'euros.

Trois phases successives

Le programme Convergences qui vise à regrouper et réorganiser les Urgences, les blocs opératoires, l'imagerie et les soins critiques du CHU d'Angers se déploiera en 3 phases successives débutant en 2029 et répond à l'obligation de garantir le maintien de toutes les activités durant les travaux.

Convergences phase 1

2029

- Mise en service d'un premier bâtiment en 2029 ;
- Travaux débutés mi-2025 ;
- Bâtiment de 4 niveaux + locaux techniques + hélisation en terrasse ;
- 36 000 m² ;
- 50 lits de soins critiques (réanimation, etc.) ;
- 45 places en chirurgie ambulatoire ;
- 18 blocs opératoires (+ 4 salles d'opération en réserve) ;
- Bloc d'endoscopie de 8 salles + un plateau complet d'imagerie diagnostic et interventionnelle ;
- Au moins 800 professionnels exerçant sur site ;
- 247,4 M€ de budget (dont opérations préalables et connexes).

Convergences phase 2

Prévision : 2035

- Mise en service d'un second bâtiment en 2035
- Début des travaux prévu en 2032
- Bâtiment de 4 niveaux + locaux techniques ;
- 20 000 m² ;
- 50 lits de soins critiques ;
- 73 lits d'hospitalisation conventionnelle ;
- Au moins 400 professionnels exerçant sur site ;
- 131 M€ de budget (dont opérations préalables et connexes).

Le bâtiment de la phase 2 se dressera à l'emplacement de l'actuel service des Urgences et de son bloc. Ces derniers devront avoir intégré Convergences 1 pour permettre le lancement des travaux de la phase 2.

Convergences 1 et 2 transforment l'organisation des soins aigus au sein du CHU :

- Nouvelles Urgences adultes (*) ;
- Nouveaux blocs opératoires ;
- Nouveaux plateaux d'imagerie, nouvelles unités de soins critiques.

Le nouveau bâtiment permettra une prise en charge optimisée des urgences vitales avec un véritable « axe rouge » traversant les urgences, l'imagerie, les blocs opératoires et l'hélisation.

() Les Urgences pédiatriques et gynécologiques ne sont pas concernées par Convergences. Elles sont actuellement situées au Centre Robert-Debré et à la maternité, et elles y resteront.*

Phase 2 du programme Convergences

L'agence AIA Life Designers a été retenue pour piloter Convergences 1. La 2^e phase du programme donnera lieu à un second concours d'architecte, pour une mise en service à horizon 2033.

Convergences phase 3

Prévision : 2037

Cette 3^e phase portera sur la restructuration du bâtiment dit « Larrey », conçu dans les années 1980 et abritant actuellement divers services de soins (neurologie, pneumologie, cardiologie, etc.). Il sera profondément remanié, avec des conditions hôtelières améliorées (chambres seules avec salles de bains, etc.).

Convergences 3 permettra, dès 2037, de réorganiser près de 80 % des activités de l'établissement.

- 96,7 M€ de budget (dont opérations préalables et connexes).

Un programme, comprenant une succession de phases de livraison, permettant à terme une liaison beaucoup plus forte de la quasi-totalité des bâtiments du campus hospitalier. La lisibilité du site sera améliorée avec une véritable entrée dédiée aux urgences (aux abords du boulevard Daviers) et une entrée dédiée aux flux ambulatoires et de consultations sur la façade Maine.

Un programme qui s'inscrit dans un Schéma Directeur Immobilier plus large

Le Schéma directeur immobilier (SDI) d'un CHU est à l'hôpital ce que le plan d'urbanisme est à la ville : il dessine, à long terme, les grandes lignes de son évolution. Le SDI du CHU d'Angers vise à adapter le campus hospitalier aux évolutions des pratiques médicales, à regrouper les activités, fluidifier les parcours et les flux, tout en s'appuyant sur les bâtiments existants.

Fruit de plusieurs années d'instruction et d'une refonte complète du SDI, Convergences constitue le programme immobilier le plus emblématique du CHU par son ampleur. Mais il s'inscrit dans un programme de modernisation beaucoup plus large du CHU, avec plusieurs opérations de construction ou d'extension déjà engagées ou à venir (nouvelles plateforme logistique et cuisine centrale rue des Capucins, extension du service d'Aide médicale à la procréation, robotisation de la pharmacie hospitalière, modernisation de l'EHPAD Saint-Nicolas).



Perspective extérieure de la façade dédiée aux urgences, au sein de Convergences 1, au CHU d'Angers.

© AIA Life Designers architecture / adagp 2026 – image Airstudio

Des enjeux fonctionnels

Un trauma-center et un « axe rouge »

Le projet du cabinet d'architecture AIA Life Designers est construit autour du trauma-center, cœur des urgences du CHU d'Angers, qui intègre le service d'accueil des urgences (déchocage, salle d'accueil des urgences vitales) (SAUV), les blocs opératoires d'urgence et l'imagerie d'urgence H24.

Ce trauma-center est connecté aux autres niveaux via la colonne vertébrale du projet, l'axe rouge bien positionné au centre de l'ensemble Convergences 1. Cet axe rouge vertical permet une prise en charge très rapide, sans rupture de charge et perte de chance pour le patient. Il met en relation de manière optimale les urgences, les blocs opératoires, les réanimations et l'hélistation.

Les nouvelles urgences permettent la prise en charge de deux flux distincts : les urgences vitales et les urgences non vitales (valides et non valides). Cet axe sud-nord permet la connexion urgences - imagerie - bloc opératoire et fait la connexion entre les bâtiments Convergences et les structures existantes que sont l'Hôtel Dieu et Sainte Marie. Un second axe Est-Ouest, vient couper perpendiculairement le premier. Il traverse et relie, au moyen de passerelles, le bâtiment existant Larrey aux deux futurs bâtiments Convergences.

Focus sur la future hélistation

Convergences 1 prévoit une hélistation et deux zones de pose sur le toit du futur bâtiment : une pour l'HéliSmur du CHU et une pour les autres HéliSmur des établissements avoisinants amenés à réaliser des transferts sanitaires.

Les hélicoptères s'envoleront du 4^e étage du bâtiment, soient à 30 m du sol, avec une zone de recul prévue au-dessus du CHU. Ces paramètres (altitude et cône d'envol) limiteront les nuisances sonores.

L'enquête publique relative au projet de création d'une nouvelle hélistation au CHU est désormais achevée. Elle s'est déroulée fin 2025, sous l'autorité d'un commissaire enquêteur indépendant. Ce dernier était chargé de recueillir les questions de la population et d'y répondre avec l'appui du CHU. Trois réunions publiques ont permis de présenter le projet aux riverains et d'échanger avec les habitants. A l'issue, un avis favorable a été rendu par le commissaire enquêteur et le préfet de Maine-Loire. Le dossier de création de l'hélistation poursuit quant à elle son instruction.

Les prochaines étapes interviendront lors de la construction du bâtiment, avec la délivrance de l'arrêté ministériel d'autorisation de création, qui relève de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).



Vue aérienne sur Convergences 1 avec la double hélistation permettant une dépose des patients en urgence vitale au plus près des soins critiques.

© AIA Life Designers architecture / adagp 2026 – image Airstudio

Végétalisation et îlots de fraîcheur

L'entrée publique de Convergences 1 se fait face au nouveau jardin des tilleuls. La façade est revêtue percée de trois arcades qui rappellent l'héritage historique. La végétation est omniprésente et favorise les îlots de fraîcheur. Aux urgences, elle est associée à un parvis botanique et côté sud, elle mettra en relation Convergences 1 et 2 grâce au jardin des arcades. Les paysages se prolongent jusqu'aux seuils, gagnent toitures végétalisées et patios. Ici et là, du mobilier urbain invite à l'échange, à la contemplation, à des temps de repos et d'apaisement. En intérieur, une attention particulière a été portée sur les vues, et la lumière naturelle, notamment dans les services de réanimation.

Un bâtiment adaptable en cas de crise sanitaire

AIA Life Designers a imaginé un bâtiment résilient et adaptable en cas de crise sanitaire, pensé avec des parcours dédiés aux patients à hauts risques infectieux depuis l'entrée des urgences vers les services concernés tout en permettant au reste du bâtiment de fonctionner classiquement.



Perspective intérieure du service de réanimation au sein de Convergences 1.

© AIA Life Designers architecture / adagp 2026 – image Airstudio

Des circuits et transports logistiques modernisés

Enfin, la logistique nécessaire pour un bâtiment de cette technicité est adaptée aux besoins des utilisateurs grâce à des parcours dédiés et sécurisés. Le bâtiment est conçu pour accueillir des transports automatisés qui circuleraient au rez-de-jardin via des flux dédiés, puis desserviraient le bâtiment par des points de montée identifiés. Ils assureraient également la desserte des bâtiments voisins : Convergences 2, Convergences 3 (bâtiment Larrey existant qui sera restructuré et modernisé) - et l'ensemble bâti autour de la chapelle.

Une modernisation au cœur d'un site historique

Le CHU d'Angers est un site dit pavillonnaire, qui s'organise autour de bâtiments historiques de différentes époques dont l'évolution est limitée. Si le site hospitalier a été complété au fil des décennies par de nouveaux bâtiments, ce projet immobilier a fait l'objet d'un cahier des charges rédigé en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France pour que la nouvelle construction contemporaine s'inscrive dans le site existant en s'inspirant de sa conception d'origine : réinterprétation de l'architecture pavillonnaire, création de nouveaux jardins, évocation des toitures en ardoise, utilisation des proportions et des rythmes des ouvertures existantes.

Fin des travaux préparatoires

Les opérations préalables du programme Convergences sont désormais terminées. 8 bâtiments et 16 000 m² ont ainsi été démolis en 2025. La **phase de terrassement et de décaissement** s'achève actuellement, avec l'évacuation de 45 000 m³ de terre à ce jour.

Il s'agit à présent de réaliser un rez-de-chaussée bas, un vide sanitaire, ainsi que les fondations et premiers réseaux (sous-dallage, évacuation des eaux, assainissement).

Suivront les **travaux de gros œuvre** avec l'arrivée de 4 grues sur site, entre novembre 2026 et février 2027. L'élévation des murs et la construction des planchers débutera alors. Les grues resteront sur site jusqu'au printemps 2028.

Cette phase verra croître le nombre d'ouvriers sur site : une hausse régulière des effectifs est attendue jusqu'à début 2028, date à laquelle le pic des effectifs sera atteint avec 250 personnes.

Calendrier des 4 grues attendues sur site

- 1^e grue en novembre
- 2^e en décembre
- 3^e en janvier
- 4^e en février

Responsabilité sociale et environnementale : un projet à haute exigence

Les impératifs de développement durable imprègnent l'ensemble du programme Convergences. Bien que les spécificités techniques et les secteurs accueillis par le projet ne permettront pas une démarche intégrale, le CHU conduit le présent projet avec le souhait de réduire les demandes énergétiques et d'intégrer la haute performance environnementale.

Face aux vagues de chaleur, un programme résilient

L'organisation urbanistique et historique du CHU a guidé la conception du programme Convergences avec une articulation autour de deux façades principales : celle des urgences et celle dédiée à l'activité programmée.

Si la conception du projet remonte à plusieurs années, ses principes restent adaptés aux enjeux climatiques actuels et à venir. Sa conception se base en effet sur les scénarios climatiques les plus pessimistes du GIEC ⁽²⁾.

Initialement travaillé sur les projections à 2070, AIA Life Designers a finalement réajusté ses **simulations thermiques dynamiques** pour se projeter à **l'horizon 2100**, scénario le plus extrême du logiciel Météonorm, avec des températures extérieures pouvant atteindre 45 degrés durant plusieurs jours consécutifs.

Les enjeux sont en effet multiples : compte tenu de sa vocation à accueillir les soins critiques, Convergences 1 doit garantir un **confort thermique à la fois pour les patients et les personnels**. Ainsi, près de 27 000 m² seront rafraîchis ou climatisés (29 000 m² chauffés). Seules quelques surfaces (circulations, réserves logistiques, locaux techniques) ne le seront pas.

Un **travail sur les expositions solaires du bâtiment** a également été réalisé avec des arbitrages favorisant le confort thermique : une surface vitrée maîtrisée, aucune façade totalement vitrée (dit mur-rideau), un dimensionnement des ouvertures des chambres qui associe confort visuel et thermique, une orientation réfléchie pour les surfaces les plus exposées et des dispositifs architecturaux permettant de limiter les surchauffes des locaux (casquettes très larges en rez-de-chaussée des bâtiments, brise-soleil, volets et stores).

Les futurs bâtiments seront constitués de murs épais en béton. Initialement prévus en réponse aux réglementations sismiques, ils permettront une grande inertie qui sera renforcée par une isolation intérieure performante, afin de protéger le bâtiment des fortes chaleurs.

(2) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Un mix énergétique pour la production du CHU

AIA Life Designers répond au souhait du CHU de bénéficier d'un bâtiment résilient en terme énergétique. La géothermie (la récupération de chaleur dans le sous-sol) et un stockage de glace permettront au bâtiment d'être plus résilient lors des fortes chaleurs estivales. Pour répondre aux besoins de chauffage et de rafraîchissement du futur bâtiment, le projet s'appuie sur un mix énergétique, c'est-à-dire la combinaison de plusieurs sources d'énergie complémentaires.

- **Pour le chauffage**, l'objectif est d'assurer une production de chaleur aussi décarbonnée que possible. Le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur du CHU, alimenté par une chaufferie biomasse, mais aussi récupérer la chaleur produite en continu par les groupes froids nécessaires au fonctionnement de certains équipements comme le data center ou la stérilisation. La géothermie viendra compléter ce dispositif : la chaleur naturellement présente dans le sol sera valorisée grâce à une pompe à chaleur pour atteindre la température nécessaire au chauffage des locaux.
- **Pour le rafraîchissement en été**, plusieurs groupes froids permettront de produire du froid, notamment pendant les heures creuses, avec un stockage de cette énergie afin de pouvoir la restituer lorsque les besoins sont les plus importants. L'objectif de cette combinaison est de valoriser au maximum les énergies disponibles, limiter les consommations et optimiser la performance énergétique du bâtiment. La géothermie en géocooling sera également utilisée.

Dans une démarche HQE (haute qualité environnementale), le projet tend vers la triple notion de sobriété, d'efficacité et de pérennité.

Un champ géothermique en cours de forage

Depuis fin septembre, un champ géothermique est **en cours de forage** : 35 sondes seront positionnées à la verticale à 170 m de profondeur sous le futur bâtiment. Associé à une pompe à chaleur, ce dispositif permettra de couvrir une partie des besoins énergétiques du bâtiment. Les opérations de forage doivent durer 11 semaines, soit jusqu'à la mi-décembre.

Concernant la **récupération des énergies fatales** - chaleur actuellement perdue - le projet retenu vise à les réutiliser plutôt que de solliciter le réseau de chaleur biomasse du CHU (groupe froid process).

452 panneaux photovoltaïques sur le toit

Les toits-terrasses du futur bâtiment Convergences 1 seront peu végétalisés pour laisser la place à 452 panneaux photovoltaïques. D'une puissance de 220 000 kWh annuels, ils permettront de limiter les consommations auprès d'Enedis. Il s'agira d'autoconsommation, sans revente.

50 000 heures dédiées à la réinsertion sociale

Au-delà de la démarche architecturale et environnementale du projet, Convergences 1 a été pensé comme un levier d'insertion professionnelle.

Dans une démarche volontariste, le CHU d'Angers a choisi d'intégrer une **clause d'insertion sociale** dans ses marchés de travaux, alors même que celle-ci n'était pas une obligation réglementaire au lancement du projet.

Il s'agit de réserver une partie des heures de travail du chantier à des **personnes éloignées de l'emploi**, afin de leur permettre d'acquérir une première expérience, de développer leurs compétences et de faciliter leur retour durable vers l'emploi.

Ce sont près de 50 000 heures d'insertion qui sont ainsi prévues sur le chantier de construction de Convergences 1, dans des métiers ayant trait au gros œuvre, au génie climatique, à la plomberie, chauffage ou encore l'électricité.

Le CHU a été accompagné dans cette démarche par **Aldev** (Angers Loire Métropole) qui conseille le maître d'ouvrage et les entreprises et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs engagements. Les entreprises peuvent notamment faire appel à des structures d'insertion, à des associations spécialisées ou recruter directement des personnes éligibles, en CDD, CDI, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Volontarisme du CHU en matière de réemploi de matériaux

Dès 2022, le CHU d'Angers a souhaité intégrer le réemploi à son programme de déconstruction, préalable à Convergences, en allant au-delà des obligations réglementaires alors en vigueur. Un **diagnostic PEMD** (Produits, Équipements, Matériaux, Déchets) complet a ainsi été demandé dès la phase de consultation des entreprises, afin d'identifier les matériaux et équipements susceptibles d'être réemployés.

Cette démarche volontaire a permis d'explorer les possibilités offertes par une filière encore émergente, en s'appuyant notamment sur des acteurs locaux et des plateformes spécialisées.

Cette première expérience a permis au CHU de mieux **mesurer les enjeux et les difficultés du réemploi** dans le secteur hospitalier au sien d'une filière appelée à se structurer. À ce jour, cette démarche n'a pas vocation à être systématiquement reconduite à l'identique sur d'autres opérations, mais constitue une expérience utile pour éclairer les futurs projets.

Les parcours patients au cœur des réflexions collectives

En marge du chantier, c'est un travail de fond qui a débuté en 2026. Médecins, soignants, personnels administratifs et patients du CHU travaillent sur de futurs « parcours patients » dont les prises en charge sont prévues au sein de Convergences 1.

Deux parcours patients à titre d'illustration

- Une prise en charge programmée : la chirurgie de la cataracte

Ce premier parcours concerne un patient valide, accompagné d'un proche, venant au CHU pour une intervention chirurgicale de la cataracte. Cette prise en charge, fréquente et programmée, permet de travailler sur la fluidité du parcours dans toutes ses composantes (accueil, orientation, temps d'attente, coordination entre les équipes, etc.).

Les réflexions ont réuni 10 participants, dont une patiente ayant déjà vécu cette prise en charge au CHU et des représentants de l'ensemble des métiers impliqués : soignants paramédicaux, chirurgien, anesthésiste, personnel médico-administratif.

- Une prise en charge d'urgence vitale : l'AVC

Le second parcours travaillé porte sur la prise en charge d'un patient victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) à son domicile. Dans ce scénario, le patient est régulé par le Centre 15, transporté par une ambulance privée jusqu'au CHU et pris en charge en urgence, avec un passage en salle de réveil après une thrombectomie.

Cet atelier a réuni 15 participants représentant l'ensemble des acteurs de la chaîne de soins (urgentistes, neurologues, anesthésistes, neuroradiologues, infirmiers anesthésistes, réanimateurs, assistants de régulation médicale, équipes d'imagerie, ainsi qu'un représentant des transports sanitaires d'urgence).

Pour chacun de ces parcours, 4 ateliers se sont tenus durant le premier semestre 2026. Dans le cadre d'une **démarche d'UX** (expérience utilisateur) : il s'agissait pour les participants de se placer du point de vue du patient et de ses proches, pour imaginer le parcours de soins idéal, tout en tenant compte de l'expertise des professionnels, futurs utilisateurs des espaces de Convergences 1. Cette démarche, autour de l'expérience patient, s'inscrit pleinement dans le **Projet d'établissement 2025-2030** du CHU.

Objectifs : mettre en lumière les besoins des patients, s'appropriier collectivement en pluridisciplinarité les futurs espaces et parcours hospitaliers, identifier les « irritants », anticiper les difficultés et déterminer les axes d'amélioration organisationnelle, définir des parcours plus fluides.

Ces enseignements seront déclinés à d'autres parcours hospitaliers.

Le rôle du programmiste

Le programmiste transforme les projets médicaux et les besoins exprimés par les équipes hospitalières en un programme concret pour le futur bâtiment. À partir des activités envisagées, des volumes de patients, des organisations de travail et des besoins des professionnels, il définit les surfaces, les flux, etc.

Son rôle est notamment d'examiner les implantations possibles en cohérence avec les besoins des différents services et d'identifier les conséquences de ces choix sur l'organisation globale du site. Il fait le lien entre le projet médical et le projet immobilier : il propose différents scénarios afin de permettre au CHU d'arbitrer. Il produit un Programme Technique Détaillé (PTD), qui constitue une base de référence pour la poursuite du projet immobilier.

Les **travaux préparatoires au déménagement** dans Convergences 1 vont débuter. Il s'agit de préparer l'arrivée des équipes dans les nouveaux locaux, en identifiant collectivement ce qui pourrait les mettre en difficulté sur site, d'anticiper les points critiques et de définir les solutions. Objectif final : faire en sorte que le jour de l'arrivée des hospitaliers, l'activité puisse démarrer dans les meilleures conditions.

En parallèle, les travaux concernant Convergences 2 et 3 se poursuivent avec :

- **La mise en place de groupes de travail : « Cœur - Thorax - Vaisseaux » et « Soins critiques ».** Réunis en mars et cet été, ils actualisent leurs projets médicaux au regard du schéma directeur du CHU datant de 2017.
- **Des échanges ont lieu avec des services dont le projet médical a fortement évolué** depuis 2017. Tout cela constituera une base pour les arbitrages à venir pour les phases 2 et 3.

Un programme accompagné par les services de l'État

Instruit par la Direction départementale des territoires (DDT), le permis de construire de Convergences 1 signé le 3 avril 2025, prend en compte les nombreux enjeux de ce programme immobilier :

- **accessibilité**, avec l'expertise de la Direction départementale des territoires (DDT) ;
- **sécurité incendie et sécurité du public**, avec les préconisations du service prévention du SDIS de Maine-et-Loire ;
- **sûreté et sécurité publique**, avec l'expertise de la Direction interdépartementale de la Police nationale de Maine-et-Loire ;
- **patrimoniaux**, avec de nombreux échanges entre le cabinet d'architecture et l'Architecte des Bâtiments de France.

Le CHU a également travaillé avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) sur le **volet environnemental et énergétique** du projet et la Direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC) concernant la **future hélistation** avec avitaillement sur le toit de Convergences 1.

Le service d'urbanisme de la ville d'Angers a été associé en pré-instruction du permis de construire pour examiner la conformité du dossier au Plan Local d'Urbanisme.

Un projet soutenu par l'Agence Régionale de Santé Pays de Loire

Au total, au travers des crédits du Ségur de l'investissement délégués par l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et de fonds européens accordés au Plan national de relance et de résilience, l'État s'engage à hauteur de 129 M€ pour l'ensemble du projet Convergences, un investissement au bénéfice de l'offre de soins du territoire.

En ce qui concerne la phase 1, elle a été validée en 2023 avec une aide de 65 M€ dont 38 M€ issus du PNRR. Les phases suivantes feront l'objet d'une instruction dans les années à venir par l'échelon national.



Convergences en chiffres

In fine, Convergences 1 et 2 bénéficieront directement à 1 200 hospitaliers et 150 000 patients.

- Livraison en 3 phases :
 - 2029
 - 2035 (date prévisionnelle)
 - 2037 (date prévisionnelle)
- 2 bâtiments neufs : 55 000 m²
- 1^{er} bâtiment : livraison en 2029
- 2nd bâtiment : livraison en 2035
- 2037 : fin de la reconfiguration du CHU avec la rénovation du bâtiment Larrey
- 28 000 m² de surface à démolir
- 130 000 m² de surface de soins
- 68 % des surfaces du CHU reliées architecturalement et fonctionnellement
- 150 000 prises en charge de patients estimées chaque année
- Dimensionné pour 70 000 passages « Urgences » par an
- 18 000 interventions / an dont 4 500 d'urgence
- 18 blocs opératoires + 4 salles d'opération en réserve
- 1 plateau technique de dernière génération
- 1 plateau d'imagerie innovant intégré aux blocs opératoires
- 475 M€ de budget
- 2^e plus important programme d'investissement de la Région des Pays de la Loire à bénéficier d'un accompagnement de l'État (après le projet « Ile de Nantes »)



Perspective intérieure du service d'imagerie de Convergences 1.

© AIA Life Designers architecture / adagp 2026 – image Airstudio

À propos de AIA Life Designers

Depuis 1965, AIA Life Designers porte la vision d'une architecture engagée pour le bien-être, l'environnement et la santé, qui fédère au sein d'une même structure les métiers d'architecture, d'ingénierie et de conseil. Aujourd'hui, le groupe de maîtrise d'œuvre rassemble, autour d'une même raison d'être, plus de 700 collaborateurs pluridisciplinaires (architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes, économistes, conducteurs de travaux, chercheurs en Sciences Humaines...) : S'unir pour imaginer et réaliser des architectures qui prennent soin.

Parmi nos références majeures en 2024 - 2026 : la rénovation du Centre Pompidou, 75003 ; la restructuration des bureaux de la DRIEAT, 75015 ; La Station A à Angers ; la nouvelle aérogare de La Réunion-Roland Garros, Grand prix national de l'ingénierie 2023 ; le CHU de Caen, l'Usine de traitement des déchets d'Ivry, la Cité scolaire Jacques Decourt, 75009, Le Campus Santé Franceline Ribard à Nantes...

Nos engagements urbains et sociétaux résonnent également à travers les travaux de la Fondation AIA, créée en 2011, qui mène un travail de prospective urbaine et de publication, sur les relations entre architecture, santé et environnement (aiafondation.fr) »

Engagements :

- Intégrer les Accords de Paris dans la trajectoire carbone du groupe ;
- Répondre dans tous nos projets aux Objectifs de Développement Durable ;
- Concevoir une architecture engagée, favorable au bien-être et à l'intérêt général ;
- Respecter les territoires, en favorisant la rénovation du bâti.

Classée parmi les plus importantes agences d'architecture de France, AIA Life Designers est une entité collégiale, présente à travers 14 agences, implantées dans toute la France et, depuis 10 ans, à l'international (Shanghai, Monaco, Rabat...).

Chiffres clés : 1965 création du groupe AIA, plus de 700 collaborateurs, 67 millions d'euros de Chiffre d'Affaires, 43 associés, 14 agences en France et à l'international, 5 sociétés principales.

Note aux rédactions mentions obligatoires :

Crédits à renseigner concernant les perspectives intérieures et extérieures :

© AIA Life Designers architecture / adagp 2026 - image Airstudio.

Pour toute publication, les images fournies par AIA LIFE DESIGNERS doivent impérativement être accompagnées de leur copyright et faire mention de l'architecte.

Crédit photo (hors perspectives) :

Catherine Jouannet - CHU Angers

Contacts presse

CHU Angers

Audrey Capitaine

Tél : 06 68 96 06 70

audrey.capitaine@chu-angers.fr

Kelly Huyghe

Tél : 06 62 55 43 03

kelly.huyghe@chu-angers.fr

AIA Life Designers

presse@a-i-a.fr

& Gioca : giovanna@gioca.paris

